

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Conseil départemental de l'Action Sociale du 12/10/2020

Ont participé :

Représentants des administrations :

Mme GOUBERT, Présidente

Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)
M. BASTIEN (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)
Mme GRAMOND (Solidaires aux finances)
M. WAY (CGT)

Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Correspondants sociaux et autres invités :

Néant

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente,

Non ! l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe !

C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Elle doit au contraire être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agents actifs, retraités et de leurs familles.

La note d'orientation de l'action sociale pour 2020 ne répond pas aux attentes des agents dans tous les domaines, pourtant des exigences perdurent.

Nous dénonçons un dialogue social inexistant au niveau national et les projets en cours qui menacent clairement l'action sociale.

L'administration bafoue délibérément l'article 9 de la loi de 1983 portant sur le statut de la Fonction Publique qui prévoit que : «Les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent.»

C'est la disparition à court terme des conseils départementaux d'action sociale, des délégations d'Action Sociale de proximité au plus près des agents, pour laquelle celles-ci et ceux-ci ne sont pas que des numéros identifiants. Cette volonté de réorganisation des délégations à l'échelon régional avec comme pilote les responsables des structures régionales d'appui (SRA) va à l'encontre d'une politique d'action sociale ambitieuse et de qualité.

L'action sociale ministérielle se doit d'avoir un réseau départemental et son maintien est plus que jamais nécessaire dans le contexte actuel.

Nous vous demandons également, Mme la Présidente, d'intervenir afin que notre département retrouve son médecin de prévention et son assistante sociale. S'occuper du Cantal depuis le Puy de Dôme ou la Creuse n'est pas satisfaisant, ni pour nos collègues, ni pour les représentants de l'action sociale.

Pour le parc EPAF, nous ne pouvons que dénoncer sa disparition programmée et rappeler notre attachement à des vacances à tarifs sociaux. Le projet de fermeture et de vente de sites en recentrant l'activité dans le domaine de vacances loisirs sur la réservation de séjours auprès de prestataires externes n'est que la mort annoncée du tourisme social.

Enfin que dire de la création d'une fédération « faïtière » regroupant les 7 associations (ALPAF, EPAF, AGRAP, ATSCAF, CFMS, coopérative et place des arts).

Ces associations vont voir leurs objectifs définis, être surveillées et muselées par cette super structure dont la composition est encore une énigme.

Pour en revenir au CDAS de ce jour, nous ne pouvons que dénoncer la mise en réserve de 6 % qui réduit considérablement nos moyens d'action. Nous exigeons la levée de cette réserve.

L'action sociale n'a pas été épargnée par la crise sanitaire : suppression des colonies de vacances de printemps et à l'étranger cet été, fermeture des résidences vacances jusqu'au 4 juillet, interruption d'activité des bailleurs sociaux, difficultés d'adaptation aux mesures barrières de la restauration collective...

Les décisions du CDAS pour l'utilisation des Crédits des Actions Locales (CAL) peuvent être également remises en cause. En effet, le premier poste d'utilisation des CAL concerne l'arbre de Noël représentant une dépense de 50% du CAL dans notre département.

Suivant l'évolution du COVID avec toutes ses conséquences, le risque que le spectacle ne puisse pas avoir lieu est malheureusement possible à tout moment.

C'est pourquoi nous vous demandons d'annuler l'arbre de Noël en s'engageant à retravailler avec le même prestataire l'année prochaine, et à titre exceptionnel de reporter les crédits sur d'autres postes comme, par exemple, des achats de chèques Kadéos pour tous les agents.

Une certitude : aucun euro ne doit être perdu pour les agents. »

1) Approbation du procès verbal de la réunion du 22/06/2020 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

2) Actualités du Secrétariat Général :

L'une des principales informations à retenir est le changement de prestataire des chèques cadeaux distribués chaque année. En 2020, le marché a été notifié à NATIXIS-TITRES CADEAUX. Il s'agira désormais uniquement d'une plateforme de commande des cartes ou chèques dématérialisés en mono ou multi enseignes. Avec l'ancien prestataire (EDENRED) une remise de 5,5 % était accordée ce qui n'est plus le cas.

Toutefois, actuellement les systèmes de pare-feux, antivirus déployés à la DGFIP bloquent tout envoi par NATIXIS de mails aux agents. Espérons que ce problème sera résolu d'ici la période de Noël et l'envoi des chèques cadeaux.

Concernant les subventions repas, NATIXIS intertitres va procéder au renouvellement des cartes APETIZ dans le courant du mois de novembre et utilisables dès décembre. Il s'agira de la toute dernière génération de cartes titres-restaurants.

Enfin, cette année EPAF organise exceptionnellement des colonies sur la période de Toussaint (267 enfants inscrits). Quant aux colonies d'hiver, les inscriptions ont débuté le 09 octobre pour s'arrêter le 15 novembre.

3) Compte rendu annuel d'activités 2019 :

Les diverses activités 2019 vous ont déjà été détaillées dans nos précédents comptes rendus.

A noter toutefois que la convention avec les bains du Rouget a été prolongée jusqu'au 31/10.

Autres informations :

- 6 CESU préfinancés ont été distribués contre 3 à ce jour sur 2020 ;
- 17 aides et prêts au logement ont été accordés contre 15 en 2018 ;
- 3 bénéficiaires de subvention séjours enfants pour 43 jours subventionnés soit 235,33 € dépensés ;
- 79,40 € ont été dépensés pour les espaces convivialités (micro-ondes à Saint Martin Valmeroux et cafetière à la trésorerie Principale d'Aurillac). A partir de 2020, ces dépenses seront prises sur les crédits de fonctionnement du Secrétariat Général.

4) Crédits d'actions locales 2020:

Le budget réel de 2020 est de 16 000 € auxquels une réserve de 6 % a été retirée. A ce jour nous ne savons pas si elle sera maintenue ou retirée définitivement (comme nous le craignons !).

Seules quelques actions ont été réalisées depuis ce début d'année :

- la galette des rois pour les aînés (53 participants pour 194 €),
- vols découvertes : 7 familles soit 21 personnes pour 630 € ;
- activités au Lioran (29 adultes et 26 enfants) pour 681,50 € ;
- vélorail du Cézallier, 9 bons utilisés sur 26 distribués (180 €).

Il est souhaitable tant pour le CDAS que pour les prestataires que tout bon demandé soit utilisé sauf, bien entendu, circonstances particulières.

Compte tenu du contexte sanitaire et des divers protocoles contraints mis en place, le CDAS a décidé de ne pas effectuer d'arbre de Noël cette année.

Le concours de dessin est maintenu. Un mail vous sera transmis en ce sens.

Il a été décidé, comme pour les années précédentes, de l'attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 40 € (cf point 2) pour tous les enfants jusqu'à 17 ans.

Le spectacle de Noël qui devait être proposé sera de nouveau à l'affiche pour, espérons-le, le Noël 2021.

Le CDAS a décidé de reporter l'ensemble des actions prévues en 2020 sur 2021 (journée Michelin et Puy de Dôme, journée au Puy pour les retraités, journée à Sarlat, match à l'ASM, sortie Padirac/Rocamadour, week-end libre à Paris pour les actifs).

Le séjour groupe à Ballan-Miré est également reporté du 04 au 11/09/2021.

Enfin, comme indiqué dans la déclaration liminaire, nous avons pour objectif d'utiliser l'ensemble des crédits sur l'exercice. Dès lors, le solde sera reversé à l'ensemble des agents en activité au 31/12/2020 sous forme de chèques cadeaux dématérialisés (cf point 2).

5) Questions diverses :

Mme la Présidente nous indique avoir pris attache auprès du Secrétariat Général concernant l'absence du médecin du travail et de l'assistante sociale. Concernant cette dernière, un dispositif de renfort via les départements de la Corrèze et de l'Aveyron va certainement être mis en place. Malheureusement nous assistons dans les deux cas à un manque d'appétence et donc de candidatures à ces diverses fonctions.

L'opération « apprendre à nager » est prolongée jusqu'au 31/12/2020. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme BENOIT.

Le voyage au Futuroscope via les crédits du SRIAS est maintenu les 17 et 18 octobre. Il y a 33 participants. Pour 2021, le programme SRIAS sera connu ultérieurement.

Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Eric BASTIEN , Dominique DEJOU.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION

CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature